



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Date : 1<sup>er</sup> décembre 2019

### CONDITIONS CLIMATIQUES DIFFICILES : point à 17h00

**Cécile BIGOT-DEKEYZER, préfète des Hautes-Alpes, a fait un nouveau point de situation à 17h00 avec l'ensemble des acteurs concernés par la viabilité hivernale (gestionnaires de voirie, Météo France, forces de l'ordre, service d'incendie et de secours, Enedis).**

-s'agissant de la neige : les conditions restent sensibles, notamment dans le secteur nord du département, en raison des chutes importantes ((la limite pluie/neige est parfois descendue à 1000 m) mais la fluidité du trafic, aussi bien sur le réseau national, que départemental (ou quelques chutes d'arbres sont enregistrées, avec interventions en cours des services), reste globalement fluide;

-concernant la pluie et le risque inondation, les précipitations importantes enregistrées dans le secteur sud (ex : jusqu'à 65 mm en cumul dans le Champsaur et 50 mm à cette heure dans le Gapençais) génèrent quelques débordements de cours d'eau, auquel les services sont particulièrement attentifs (29 interventions en cours par les sapeurs pompiers, principalement à Gap). Le secteur de Val d'Avance sud est également sous surveillance.

- enfin, le trafic ferroviaire est interrompu sur la ligne Veynes/Aix-Marseille,

D'après les prévisions météorologiques, la situation doit progressivement s'améliorer dans la soirée et la nuit, avant un retour à la normale demain lundi 2 décembre.

**La préfète des Hautes-Alpes rappelle ses consignes de prudence et de vigilance. Elle invite à réduire les déplacements.**

**En ce début de saison hivernale et pour les usagers de la route, elle insiste à nouveau sur l'importance, et l'obligation dans les Hautes-Alpes (tant sur le réseau national que départemental), de port des équipements spéciaux en cas de chute de neige. Les forces de l'ordre sont particulièrement vigilantes au respect de cette obligation et des contrôles sont en cours sur les axes routiers des Hautes-Alpes.**

### CONTACT PRESSE

1 / 2

Préfecture des Hautes-Alpes - Direction des services du cabinet - Bureau de la communication  
28, rue Saint-Arey - 05 011 GAP Cedex  
04 92 40 49 45 / 48 10 / 48 13 - [pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr](mailto:pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr)  
<http://www.hautes-alpes.gouv.fr>  
[@Prefet05](#)





## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Conseils de comportement :

- Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez prudents. Respectez les déviations éventuellement mises en place
- Les équipements spéciaux (pneus neige, chaînes, chaussettes) sont obligatoires en cas de chutes de neige.

**Avant tout déplacement, il est fortement recommandé à tous les usagers de la route de suivre l'évolution des conditions de circulation sur le réseau routier national et départemental et de consulter les sites internet :**

- du Conseil départemental : [www.inforoute05.fr](http://www.inforoute05.fr)
- de la DIRMED : [www.inforoute-dir-mediterranee.fr](http://www.inforoute-dir-mediterranee.fr)
- de Bison Futé : [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)
- de Météo France : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

### CONTACT PRESSE

2 / 2

Préfecture des Hautes-Alpes - Direction des services du cabinet - Bureau de la communication  
28, rue Saint-Arey - 05 011 GAP Cedex  
04 92 40 49 45 / 48 10 / 48 13 - [pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr](mailto:pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr)  
<http://www.hautes-alpes.gouv.fr>  
[@Prefet05](#)

